

PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL du 31 AOUT 2023
Ouverture de séance à 18H30

Sous la Présidence de Monsieur Frédéric TOUSSAINT, Maire

ETAIENT PRESENTS :

MORIN Martine, DUCHEMIN Jean-Claude, RAMPIN Audrey, RAYNOUARD Marc, CLERC Francine, PONS Louis, HOFFMANN Olivier, CALIGIANA Gloria, SIMONNEAU André, DE CAUNES Auguste, BERTHET Eliette, TALLEU Christian, BONNARD Dominique, ALLAVENA Christophe

ETAIENT ABSENTS :

LURENBAUM Sandrine donne procuration à MORIN Martine, GRONDIN Edith donne procuration à CALIGIANA Gloria, DURANDO Stéphane donne procuration à TOUSSAINT Frédéric, VAN DIST Séverine donne procuration à DUCHEMIN Jean-Claude.

M Olivier HOFFMANN est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 Délégations du Conseil Municipal au Maire
- 2 Désignation des délégués communaux au sein des syndicats et associations RETIRÉE
- 3 Modification de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.)
- 4 Élection des représentants au sein de la Commission Extra-Municipale des Associations (C.E.M.A.)
- 5 Budget communal 2023 - Modification budgétaire n°2
- 6 Tarifs de mise à disposition des installations et du matériel municipal à l'occasion des festivités à caractère privé
- 7 Droits de place - tarifs des emplacements
- 8 ODEL VAR - Avenant convention accueils périscolaires et pause méridienne
- 9 SUEZ EAU France - Avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public de l'eau potable
- 10 SUEZ EAU France - Avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement collectif
- 11 SYMIELEC VAR - Avenant n°3 à la convention constitutive de groupement de commandes d'achat d'électricité
- 12 Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- 13 Création d'un poste de Rédacteur Territorial
- 14 Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et complément indemnitaire lié à l'engagement professionnel (CIA) applicables au corps des Rédacteurs de la commune
- 15 Décision du Maire n°05/2023 - Décision d'ester en justice
- 16 Décision du Maire n°06/2023 - Cession d'un bien mobilier

En introduction, concernant l'approbation du compte rendu de la séance du 04 juillet 2023, Monsieur TALLEU souhaite que soit corrigé le texte de son intervention sur le point n°11 : l'adressage de la nouvelle Placette de l'église, et que l'on inscrive :

« Il précise que la nomination n'est pas un problème mais que cette placette n'étant pas inscrite dans les bases d'adresses il convient de conserver la numérotation des bâtiments qui y sont situés sur la Rue Notre Dame comme précédemment ».

Le procès-verbal sera modifié en conséquence

De plus il précise que son rôle dans l'élaboration du dossier sur le futur adressage rendu obligatoire en 2024, aura été bénévole, qu'il a consisté à faire l'état des lieux et un chiffrage de cette opération. Il souhaite que désormais un adjoint et un agent administratif prenne le relais.

Le Maire demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour :

- une délibération sur la possibilité qu'ont les communes depuis le décret du 23 Août 2023, d'augmenter le pourcentage de la part communale de la cotisation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et locaux meublés et vacants ;
 - la décision n°07/2023 portant sur la location d'un local communal.
- Accepté à l'unanimité.

- **Ordre du jour** : toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

- **Remarques** :

Point n°12 : Monsieur PONS s'étonne que le Trésor public abandonne les poursuites contre les mauvais payeurs. C'est le cas pour les petites sommes dont le coût du recouvrement par huissier est trop important. Les dettes sont malheureusement effacées et restent à charge de la commune.

Point n°17 : discussion autour de l'augmentation de la taxe évoquée, le but du législateur étant d'inciter les propriétaires à louer de façon pérenne ou de mettre à la vente des biens dans un secteur où le locatif durable demeure une problématique sur notre territoire.

Point n°18 : concernant la mise en location d'un local municipal (ancienne poste), Monsieur TALLEU demande des précisions sur ce qui sera vendu et d'être vigilant, de sorte à ce qu'il n'y ait pas de conflits avec d'autres commerces locaux.

- **Diverses informations données par le Maire**

- Le projet de rénovation du stade de football verra le jour maintenant que toutes les subventions ont été accordées. Une réunion avec les dirigeants du club a eu lieu afin de préciser les futures règles d'utilisation, et une réunion d'information sur les différentes techniques, caractéristiques et options aura lieu le 4 septembre.
- Le projet majeur du programme municipal (construction d'un « centre de vie ») semble pour l'instant en sommeil dans l'attente d'une décision de promoteurs-investisseurs, le souhait de la Municipalité semble désormais que ce projet soit porté par eux, tout en gardant un regard sur les règles futures d'attribution des locaux et loyers.
- Annonce du démarrage en janvier/ février 2024 du recensement quinquennal de la population. Cette mission pour des raisons économiques sera confiée, moyennant rémunération à la Poste avec une mise à disposition de 2 personnes.
- Monsieur le maire félicite Mme Pensier pour son inscription par le Centre de Gestion sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur au titre de la promotion interne qui avait déjà été demandée depuis plusieurs années par la commune.

• **Tour de table :**

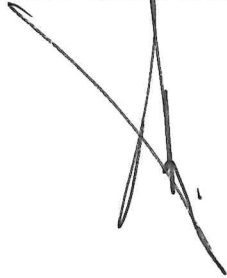
- Monsieur HOFFMANN demande si le jugement du Tribunal Administratif (audience du 13/05/2023) dans l'affaire contre ZARAGOZZA est parvenu de sorte que le Conseil soit informé.
- Madame BONNARD évoque sa demande de mise en place de récupérateurs d'eau sur les gouttières de l'église Place St JUST. Accord donnée par la mairie.
- Monsieur TALLEU a apprécié l'organisation de la cérémonie du 17 août et en particulier l'évocation de la portée historique de l'évènement. Regrettant cependant que le rôle de la résistance ait été ignoré, il propose qu'à l'avenir son action soit signalée. Lors des cérémonies patriotiques à venir, il est envisagé que les associations patriotiques coordonnent leur participation.
- Monsieur le Maire précise que le mot "ignoré" ne lui convient pas, « évoqué » serait plus adapté.
- Monsieur SIMONNEAU s'est désolé de l'état du terrain de boules après le week-end des véhicules américains. Si nécessaire un ratissage de niveau sera effectué.

Monsieur le Maire remercie encore une fois l'ensemble de ses adjoints et élus, ainsi que tous ceux qui ont participé à la réussite des animations estivales

L'ordre du jour étant épuisé la séance levée à 20h30

Le Secrétaire

Olivier HOFFMANN



Le Maire

Frédéric TOUSSAINT

